

Les circuits courts, un débouché essentiel pour le quart des légumiers

Dominique FICHE

SCEES - Bureau des
statistiques végétales
et forestières

Plus du quart des producteurs de légumes frais écoulent leurs légumes principalement par un circuit court : vente au consommateur, vente directe à la distribution ou apport sur un marché de gros. Ils dirigent des exploitations de taille inférieure à celles qui font appel à l'expédition.

La moitié des légumiers qui travaillent avec la distribution ne lui livrent qu'une partie de leur production, alors que l'apport sur marché de gros et la vente au consommateur permettent en général d'écouler tous les légumes de l'exploitation. Les petites exploitations familiales qui choisissent la vente au consommateur produisent en quantités limitées une grande variété de légumes.

Les importations de légumes frais se sont fortement développées durant ces dernières années, ce phénomène s'est même accéléré depuis l'entrée dans l'Union européenne de l'Espagne. Environ un légume sur trois consommé en France est produit à l'étranger. Au sein même du territoire national, beaucoup de légumes produits en France transitent par des expéditeurs, grossistes ou autres négociants à travers tout le pays. Ces mouvements sont liés en partie à l'éloignement entre les centres de consommation et les principales zones de production.

Toutefois, certains circuits de commercialisation minimisent le nombre d'intermédiaires entre le producteur et le consommateur : on les désigne par le terme de circuit court. Ils sont liés à la fois à la proximité géographique entre le producteur et le consommateur, et au nombre réduit d'intermédiaires. On distingue trois sortes de circuit court.

La vente directe au consommateur : il n'y

a alors aucun intermédiaire entre le producteur et le consommateur. Cette vente peut se faire sous plusieurs formes : cueillette par l'acheteur sur l'exploitation (plus répandue pour les fruits que pour les légumes), vente à la ferme ou au bord d'une route, vente sur les marchés forains. Les légumes vendus directement au consommateur représentent 5 %, en volume, de la production nationale de légumes écoulée sur le marché du frais (hors transformation) ; un producteur sur quatre vend au moins une partie de sa récolte directement au consommateur.

La vente directe à la distribution : le seul intermédiaire entre consommateur et producteur est le commerçant. Cela concerne aussi bien le petit commerçant spécialisé dans l'alimentaire (éventuellement uniquement en fruits et légumes) que la grande chaîne de distribution généraliste. Près de 5 % de la production nationale de légumes frais trouve un débouché dans la vente à la

distribution (hors plate-forme et centrale d'achat).

L'apport sur marché de gros : les marchés de gros sont situés dans la plupart des grandes villes. Sur ces marchés, les producteurs locaux disposent d'un emplacement spécifique pour écouler leur marchandise, le carreau des producteurs. Ils écoulent leur marchandise auprès des détaillants, des semi-grossistes et parfois des grossistes. Les carreaux de producteurs les plus importants en France sont, dans l'ordre décroissant, ceux de Marseille, Rungis, Toulouse, Lyon et Nice. L'apport sur marché de gros est le plus important des circuits courts, en terme de tonnage, avec 7 % de la production nationale.

Par les circuits courts transitent au total près de 17 % des légumes produits en France (graphique 1).

Un producteur de légume sur quatre en circuit court

Sur les 33 400 producteurs de légumes frais, 13 500 écoulent au moins partiellement leur production par un circuit court. Parfois, le circuit court ne constitue toutefois qu'un débouché secondaire qui vient en complément d'un mode de vente plus important (livraison à un groupement de producteur, apport sur marché de production, vente à un grossiste, un expéditeur ou une centrale d'achat...). Seules 9 100 exploitations commercialisent au moins les trois quarts de leurs légumes en circuit court, soit 27 % des exploitations légumières. Ce sont ces exploitations qui sont analysées dans la suite de cette étude.

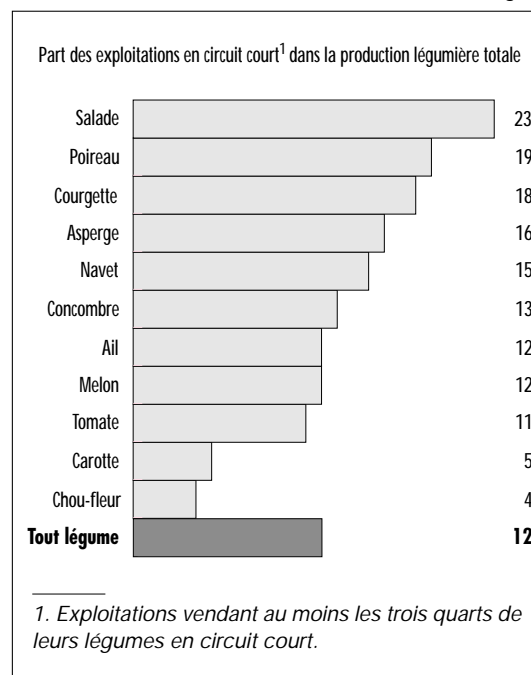
Ces exploitations en circuit court fournissent à peine 12 % des légumes frais produits en France : elles sont de petite taille, notamment

par rapport à celles livrant les centrales d'achat ou les expéditeurs qui, elles, produisent des tonnages nettement plus conséquents. Les producteurs en circuit court apportent le quart des salades et 15 à 20 % des volumes de poireau, asperge ou courgette, mais jouent un rôle marginal dans la production de chou-fleur ou carotte (graphique 2). Les légumes produits par ces exploitants sont généralement ceux dont la production est répartie sur l'ensemble du territoire ; à l'inverse ceux dont la production est concentrée géographiquement ne sont guère le fait de producteurs commercialisant par circuit court.

L'importance des circuits courts est limitée d'une part par le potentiel de production, d'autre part par le potentiel de consommation. Il n'est donc pas surprenant que la première région par le tonnage de légumes en circuit court soit la Provence, qui cumule production et population importantes. Malgré une plus forte population, le volume commercialisé par les circuits courts en Île-de-France est moitié moindre qu'en Provence. Cependant, 60 % de la production francilienne passe par un circuit court, contre 25 % de la provençale. La Bretagne, première région française de production légumière, n'écoule que 5 % de ses

Graphique 2 Les exploitations en circuit court produisent 20% des salades, poireaux et courgettes

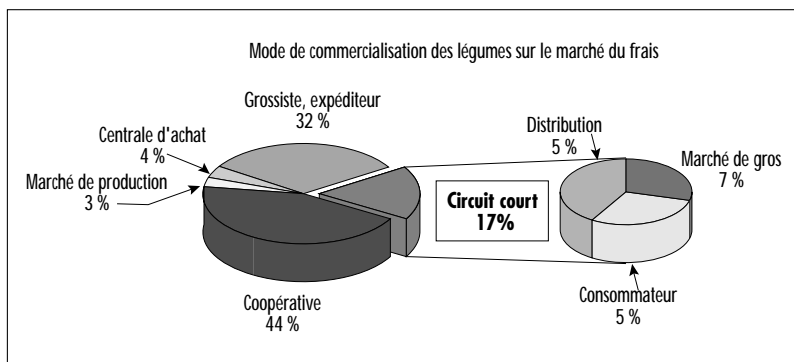
En % des tonnages



Source : AGRESTE - Enquête sur la structure de la production légumière 1996

Graphique 1 Un sixième des légumes circule par les circuits courts

En % du tonnage



Source : AGRESTE - Enquête sur la structure de la production légumière 1996

légumes en circuit court : la région concentre sa production sur un nombre limité de légumes, principalement expédiés dans les autres régions ou exportés. Par département, le rôle primordial de la population est encore plus évident. Les départements où plus de 40 % de la production légumière en frais est commercialisée en circuit court sont ceux de l'Île-de-France, ainsi que la Haute-Garonne, les Alpes-Maritimes et le Rhône. La production légumière de ces départements n'est pas assez importante pour ravitailler les autres régions, mais elle est quand même suffisante pour alimenter dans une bonne proportion la ville principale du département.

2 400 légumiers se tournent vers les marchés de gros

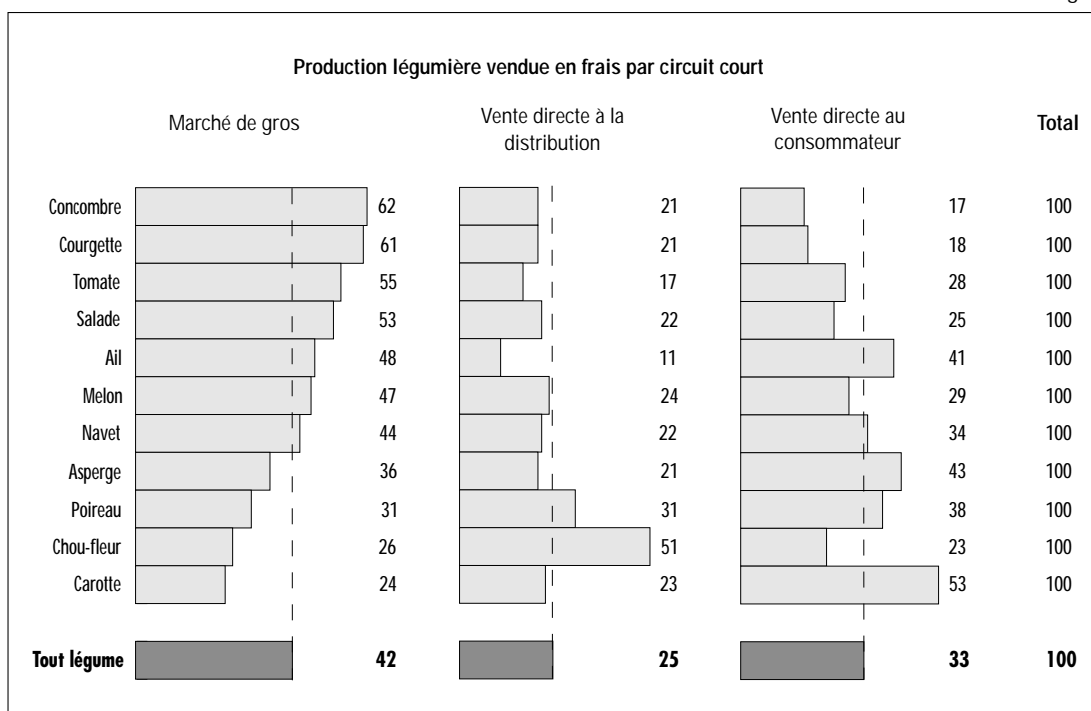
Environ le quart des légumiers travaillant en circuit court écoule leur marchandise principalement sur les marchés de gros, soit 2 400 exploitations. Cette moyenne cache de fortes disparités régionales. En Midi-Pyrénées, le Min de Toulouse tient une place prépondérante au sein de la région puisque les maraîchers de la ceinture toulousaine y côtoient les producteurs du Tarn-et-Garonne. En Provence, près de la moitié des producteurs

travaillant en circuit court passent sur les marchés de gros de Marseille et Nice : même si la région est essentiellement tournée vers l'expédition, la densité de population le long du littoral justifie l'importance des Min. Malgré l'importance des tonnages transitant par Rungis, les producteurs franciliens ne fréquentent guère le carreau des producteurs : Rungis est plus un marché de grossistes que de producteurs. De même, dans le Nord - Pas-de-Calais, rares sont les producteurs apportant leur marchandise sur le carreau des producteurs de Lille.

La production légumière de ces exploitations est axée autour d'un nombre limité de produits, la plupart du temps entre deux et cinq. La production est peu diversifiée, elle atteint 75 tonnes par exploitation. Le légume le plus courant est la salade (Île-de-France), devant la tomate et le melon (Midi-Pyrénées). En Aquitaine, de nombreux producteurs n'apportent qu'une seule espèce, fréquemment la tomate ou l'asperge. Les exploitants écoulant leurs légumes sur marché de gros représentent le quart des producteurs en circuit court, mais ils fournissent 42 % des tonnages de légumes ainsi vendus : plus de la moitié des concombres, courgettes, salades ou tomates, mais seulement le quart des carottes et choux-fleurs (graphique 3).

Graphique 3
Concombres et courgettes passent par les marchés de gros

En % des tonnages



Source : AGRESTE - Enquête sur la structure de la production légumière 1996

Ces exploitations emploient l'équivalent de 1,8 personne à plein temps pour produire les légumes. Chaque travailleur produit un tonnage élevé de légume : le nombre limité de variétés permet une spécialisation synonyme de rendements élevés, et les grandes superficies cultivées permettent des économies d'échelle, notamment par une plus forte mécanisation. D'ailleurs, le rendement exprimé en tonne par hectare est aussi, pour ces exploitants, supérieur à celui obtenu par les autres producteurs en circuit court. Autre élément explicatif des plus forts rendements par unité de travail annuel¹, les producteurs fréquentant les carreaux de producteurs ont en face d'eux des acheteurs intéressés par de grandes quantités : le temps nécessaire à la vente d'une tonne de légumes est faible. La main-d'œuvre est pour les deux tiers familiale. Les exploitations faisant appel à la main-d'œuvre extérieure ne sont guère nombreuses, mais elles en utilisent beaucoup, notamment dans le Sud-Ouest où elles emploient des saisonniers pour le melon.

La superficie de l'exploitation est modeste, les abris hauts y jouent un rôle prépondérant : environ le tiers des exploitations en utilise, et il s'agit alors de serres de grande taille. Environ le quart des surfaces porte plusieurs rotations de légumes au cours de l'année.

1 300 exploitations livrent la distribution

Malgré le développement des centrales d'achat, certains distributeurs continuent de s'approvisionner directement auprès des producteurs : ce sont des primeurs, des chaînes de restauration collective, des supermarchés ou hypermarchés. La présence au milieu des légumes d'un rayon contenant les produits

locaux est souvent bien perçue par les consommateurs. Contrairement au producteur qui arrive avec sa marchandise sur un marché de gros sans savoir qui sera l'acheteur a priori, celui qui travaille avec la distribution bénéficie généralement d'un écoulement régulier auprès d'un nombre limité d'interlocuteurs.

Pour bénéficier de contrats avec la distribution, le producteur doit pouvoir garantir un approvisionnement suffisant. Pour être certain de satisfaire la demande du distributeur, il est souvent amené à produire plus que ce qui risque de lui être demandé. La vente à la distribution ne concerne pas alors la totalité de sa production : la moitié seulement des producteurs travaillant avec la distribution lui livrent la totalité de leur production (tableau 1).

Les producteurs livrant essentiellement la distribution produisent en moyenne 80 tonnes de légumes. Ils fournissent le quart des légumes commercialisés en circuit court (pour 14 % des producteurs), avec une part supérieure en chou-fleur et poireau, mais peu de tomates et d'ail. Ils produisent en moyenne cinq légumes différents, soit une production plus variée que celle des légumiers effectuant des apports sur les marchés de gros. Mais cette moyenne masque deux comportements différents. D'une part, la moitié d'entre eux produisent un, voire deux légumes : il s'agit surtout des producteurs de melon et de tomate, essentiellement dans la moitié sud du pays, et des producteurs de salade de la ceinture lyonnaise. L'autre moitié offre une plus grande diversité variétale, avec une production globale plus importante (plus de 100 tonnes par exploitation) : ces producteurs cultivent en particulier de la salade, du chou-fleur, du poireau et du navet, souvent autour des métropoles de la moitié nord.

Ces exploitations ont une main-d'œuvre légumière équivalente à celles vendant sur les marchés de gros. La famille fournit 62 % de cette main-d'œuvre, complétée en grande partie par des salariés permanents. La moitié des exploitations font appel à la main-d'œuvre extérieure. Enfin, 17 % des exploitations livrant la distribution sont des formes sociétaires, contre 10 % des autres exploitations en circuit court.

Une personne travaillant à plein temps produit en moyenne 44 tonnes de légume si l'exploitation livre directement la distribution, soit sensiblement plus que dans les autres

¹ Une unité de travail annuel (UTA) correspond au travail fourni par une personne employée à plein temps pendant une année (soit 2 200 heures).

Tableau 1
La vente à la distribution n'est pas le seul mode de commercialisation

Type de circuit privilégié	Exploitations en circuit court ¹	Dont utilisant un seul mode de commercialisation	
	Nombre	Nombre	%
Vente directe à la distribution	1 300	700	53
Apport sur marché de gros	2 400	1 700	71
Vente directe au consommateur	5 400	4 400	82
Ensemble	9 100	6 800	75

1. Exploitations vendant au moins les trois quarts de leurs légumes en circuit court. Source : AGRESTE - Enquête sur la structure de la production légumière 1996

modes de commercialisation en circuit court (tableau 2). Cela s'explique par le peu de temps nécessaire à l'écoulement de la marchandise puisque sa destination est connue avant même la récolte et que chaque transaction porte sur un tonnage important. D'autre part, certaines exploitations produisent des légumes peu exigeants en main-d'œuvre (chou-fleur et carotte notamment).

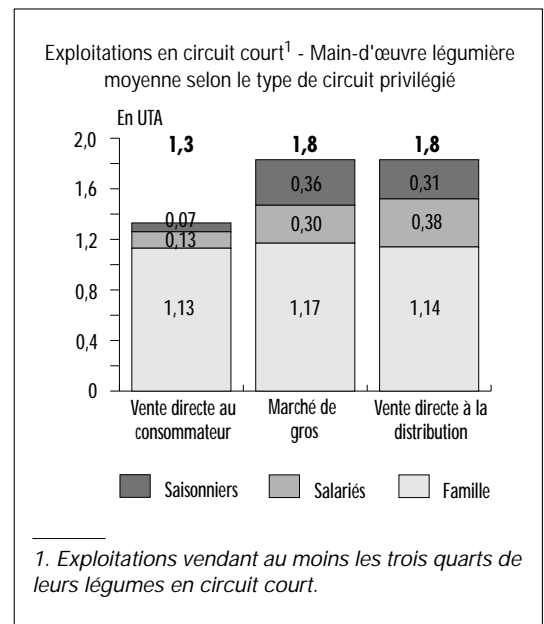
5 400 exploitants vendent leurs légumes au consommateur

La vente directe au consommateur, même si elle a diminué sensiblement depuis le début des années 1980, reste incontournable et bénéficie de la meilleure image de marque auprès du consommateur. Le fait de rencontrer le producteur, que ce soit sur le marché forain, sur le bord de la route ou directement à la ferme, semble être pour le consommateur une garantie de fraîcheur. La vente directe au consommateur est soumise à des contraintes totalement différentes de celles qui pèsent sur le producteur livrant la distribution. Il faut une nettement plus grande disponibilité pour écouler une tonne de légumes auprès du consommateur qu'auprès d'un distributeur. Une personne à plein temps qui vend au consommateur produit deux fois moins de légumes que celle qui vend sur le carreau des producteurs ou à la distribution (19 tonnes, contre respectivement 41 ou 44).

Outre le fait qu'une personne à plein temps sur ce type d'exploitation produit un tonnage modeste, les exploitations écoulant leur production auprès des consommateurs utilisent moins de main-d'œuvre que les autres unités travaillant en circuit court. Le tonnage vendu par exploitation est, de ce fait, trois fois plus faible que celui des exploitations commer-

cialisant auprès de la distribution ou sur les marchés de gros. La main-d'œuvre est presque exclusivement familiale, parfois salariée mais rarement saisonnière (graphique 4). Ces exploitations offrent une production très variée, avec en moyenne 10 légumes différents (graphique 5). Pour chaque variété, le tonnage produit est bien sûr limité. Les salades, poireaux, courgettes et tomates sont présents sur la majorité de ces exploitations, mais en faible quantité. Un producteur qui vend ses tomates au consommateur en produit dix fois moins qu'un producteur qui les livre à la distribution ou les apporte sur un marché de gros. Afin de satisfaire le consommateur qui recherche une production variée tout au long de l'année, le producteur est éga-

Graphique 4
Une main-d'œuvre familiale pour vendre au consommateur



Source : AGRESTE - Enquête sur la structure de la production légumière 1996

Tableau 2

La vente à la distribution est plutôt le fait des grosses exploitations

Type de circuit privilégié	Caractéristiques d'une exploitation en circuit court¹			
	Production légumière (tonnes)	Main-d'œuvre légumière (UTA)	Productivité de la main-d'œuvre (tonnes/UTA)	Rendement (tonnes/ha)
Vente directe à la distribution	80,2	1,83	43,9	19,1
Apport sur marché de gros	74,4	1,83	40,7	21,1
Vente directe au consommateur	25,5	1,33	19,2	13,6
Ensemble	46,4	1,53	30,2	17,5

1. Exploitations vendant au moins les trois quarts de leurs légumes en circuit court.

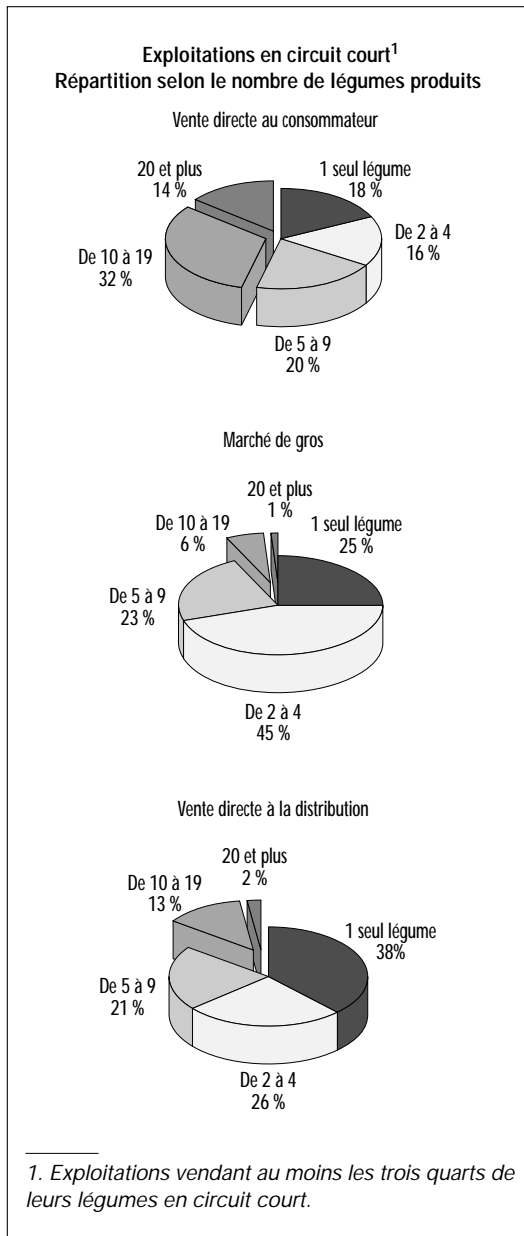
Source : AGRESTE - Enquête sur la structure de la production légumière 1996

lement amené à allonger ses calendriers de production, ce qui explique qu'il n'emploie guère de saisonniers. Pour cela, la majorité des exploitants disposent d'un abri haut, éventuellement d'un abri bas. Il s'agit d'abris de petite taille qui permettent de compléter l'offre durant la période hivernale. Il est logique que ces exploitants recourent plus souvent que leurs homologues à plusieurs rotations de légume sur leurs terres. En effet, 30 % de leurs surfaces légumières portent successivement

plusieurs légumes dans l'année, contre seulement 19 % chez les producteurs qui livrent la distribution.

Autour des agglomérations où les terres coûtent relativement cher, de nombreux producteurs s'orientent vers ce mode de commercialisation. Ainsi, en France, près de 30 % des ventes de légumes au consommateur s'effectuent à Lyon et à Paris, alors que l'Île-de-France et Rhône-Alpes ne fournissent que 6 % de la production française. La difficulté à s'étendre pousse les légumiers à ne cultiver qu'une surface réduite (moins de 2 hectares de légume en moyenne), ce qui leur permet de dégager du temps pour la vente directe de leur production au consommateur, à un prix plus élevé.

Graphique 5
Un large choix variétal pour la vente au consommateur



Source : AGRESTE - Enquête sur la structure de la production légumière 1996

Ces producteurs, que l'on désigne souvent comme maraîchers, ne constituent pas une population homogène sur l'ensemble du territoire. Dans la région lyonnaise, la plus proche de la moyenne nationale, un maraîcher cultive en moyenne 12 légumes différents, pour une production totale de 22 tonnes, sur 1,6 ha. En revanche, l'Île-de-France se caractérise par une production bien supérieure (73 tonnes en moyenne), pour une main-d'œuvre et une superficie comparables. En Île-de-France, une personne à plein temps produit ainsi 40 tonnes de légumes, avec 20 variétés différentes, contre respectivement 12 tonnes et 10 variétés dans les autres régions. En Aquitaine et Midi-Pyrénées, une partie des exploitants vendant directement au consommateur ne produisent qu'un seul légume - melon, asperge ou ail - vendu au bord des routes ; ils ne produisent en moyenne que 13 tonnes par exploitation.

Même si l'agriculture biologique est plus fréquente chez eux que dans les autres exploitations en circuit court et qu'elle s'est sans doute développée depuis 1996, elle ne concernait à cette époque que 4 % des exploitants vendant au consommateur (contre 0,7 % pour les autres circuits courts). Ces producteurs bio offrent au consommateur une très large gamme variétale.

La vente au consommateur est assez fréquente sur les exploitations légumières dirigées par une femme ou gérées par des retraités. Par ailleurs, les exploitations orientées vers ce circuit court n'adhèrent presque jamais à un groupement de producteur, même si, là encore, les choses évoluent rapidement dans le cadre de la nouvelle organisation commune des marchés.

Éléments bibliographiques

FICHE D. (1997), « La grande diversité des producteurs de légumes ». AGRESTE - *Les Cahiers* n° 26, décembre.

FICHE D., OSSARD H. (1997), « Les coopératives et les expéditeurs écoulent les trois quarts des légumes frais ». AGRESTE - *Les Cahiers* n° 26, décembre.

FICHE D., NUSSET H. (1997), « Enquête sur les structures de la production légumière en 1996 ». AGRESTE - *Données chiffrées* n° 91, avril.

FICHE D., THIENARD H. (1997), « Une culture exigeante en main-d'œuvre ». AGRESTE - *Primeur* n° 15, février.